

Le livret des élus de la MSA d'Armorique

Des délégués de proximité qui relaient, participent, représentent, mobilisent et animent leur territoire.

Mandat 2015 - 2020





Un mandat intéressant

"Pourquoi je suis devenue déléguée? J'avais envie de connaître mon régime de protection sociale et son mode de fonctionnement pour apprendre mes droits, mes devoirs et accompagner les assurés."



Un mandat utile

"Etre délégué c'est formateur. Je fais partie d'un groupe qui échange, fait des propositions et est écouté; agir pour rendre service aux habitants de mon canton me fait plaisir".

SOMMAIRE

Les délégués de la MSA d'Armorique

Pages 4 et 5

Le délégué anime et propose des projets

Pages 6 et 7

L'élu(e)

Exploitant, salarié de l'agriculture, employeur, actif ou retraité, l'élu(e) est un professionnel du monde agricole en relation avec les différentes structures (entreprises, filières de produits, syndicats, banques, OPA...).

Son engagement sur le terrain, le lieu de travail, le voisinage et ses relations professionnelles ou personnelles l'incitent à s'intéresser aux questions sociales et à la vie de son territoire.

Ce livret a pour but de lui donner quelques repères concernant son rôle d'élu et ses attentes vis à vis de la MSA.

Le rôle du délégué MSA

Pages 8 et 9

Les moyens mis à disposition du délégué MSA

Pages 10 et 11

> Les délégués de la MSA

864 délégués tous collèges confondus

Pour faciliter l'exercice de leur mission, les délégués sont organisés en comités d'échelons locaux accompagnés par les animateurs de la MSA.

La constitution des échelons locaux

Collège 1 - exploitants agricoles

- > 4 délégués titulaires
- > 4 délégués suppléants

Collège 2 - salariés agricoles

- > 3 délégués titulaires
- > 3 délégués suivants de liste

Collège 3 - employeurs de main-d'œuvre

- > 2 délégués titulaires
- 2 délégués suppléants

Le nombre d'élus maximum par collège peut être majoré en cas de regroupement de cantons.



→ Être prêt à s'investir et à donner un peu de son temps

Les qualités

La composition de l'échelon local

Un président contribue à la mise en place d'actions locales en mobilisant son équipe cantonale.

- > Il incite les délégués à participer aux assemblées générales et aux réunions.
- > Il est l'interlocuteur privilégié des différents partenaires de la MSA.
- > Il participe aux réunions spécifiques le concernant.

d'Armorique

Étre capable de se faire entendre et savoir défendre la MSA et ses valeurs





Être discret
 et à l'écoute
 de son entourage

d'un délégué MSA

Un vice-président supplée le Président dans ses actions et le remplace en cas d'empêchement.

Pour accomplir leur mission, les délégués agissent en équipes avec les élus des autres cantons pour aider les adhérents et renforcer leurs liens avec la MSA.

> Le rôle du délégué MSA

Un rôle social important

Destinataire privilégié d'informations sociales (législation et évolution du régime agricole), il peut orienter les adhérents vers les bons interlocuteurs.

Proche des adhérents, il connaît leurs besoins et peut en **informer** la MSA.

Il se positionne également en tant que **relais** entre les adhérents et la MSA et, prévient des situations graves.





Orienter vers les services

"Mon voisin s'interrogeait sur les conditions de son départ en retraite. J'ai pu l'orienter vers le bon interlocuteur de la MSA. Il a reçu les réponses à ses questions."

Le délégué connaît la MSA

- > Il est formé sur les missions et le rôle de la MSA.
- > Il peut présenter les actions et les orientations de la MSA auprès des partenaires (élus locaux, associations, organismes sociaux, collectivités territoriales...).
- > Il représente la MSA dans différentes instances (collectivités locales...).

Il défend les valeurs de la MSA



Représenter



"En tant que déléguée MSA, j'ai été sollicitée par le maire de ma commune pour siéger au Centre communal d'action sociale (CCAS). Le président de la MSA m'a encouragée à y aller. Dans ce rôle, je participe à la politique sociale de la commune."

Il est le relais entre la MSA et ses adhérents

Le délégué est toujours à l'écoute des acteurs du monde agricole

- > Il est le porte-parole des assurés lors de l'assemblée générale.
- > Il formule des propositions ou « vœux » afin de faire évoluer la législation sur la protection sociale au plan national.

> Le délégué anime et pro



Le document unique Action des risques professionnels



Y'a un os

 Pièce de théâtre sur la vie des agriculteurs d'aujourd'hui



Théâtre interactif
Action de prévention santé
à destination des jeunes

Faire connaître les actions

"Lors d'une réunion d'information je me suis rendu compte qu'il serait intéressant de sensibiliser les exploitants de mon canton aux

bons comportements liés à l'utilisation de la tronçonneuse. J'ai pu faire intervenir un conseiller en prévention de la MSA. Il a analysé les situations et nous a aidés à modifier nos habitudes. J'en ai parlé lors d'une réunion professionnelle pour que ce type d'action soit connu".

Le délégué participe à la mise en place de projets locaux

> Après avoir identifié les besoins et les souhaits, il est à l'initiative des actions menées sur le territoire en matière de prévention santé, action sanitaire et sociale et prévention des risques professionnels.

pose des projets



Informer et responsabiliser

"Durant notre mandat, nous avons organisé des conférences

débats sur la prévention santé pour sensibiliser la population à la nutrition, à certaines maladies, à l'usage des médicaments. Grâce à nos contacts, beaucoup de personnes ont participé, les médecins locaux ont été associés et la presse en a parlé".



Action de prévention santé Dépistage du cancer colorectal





Réunions AVC
Action de prévention santé "tous publics"



Actions dans les entreprises

 Action de prévention des Risques Psycho-Sociaux

- > Attentif aux actions menées par la MSA sur le terrain, il en parle autour de lui pour les faire connaître afin que le plus grand nombre puisse en bénéficier.
- > L'un des projet du prochain mandat est que les délégués intègrent tous les CCAS afin de faire connaître l'action de la MSA auprès des mairies.

> L'accompagnement des

Un réseau de 4 animateurs sur le terrain

Côtes d'Armor Secteur Ouest

> Jean-Jacques Badoual

Côtes d'Armor Secteur Est

Didier Glot

Finistère Secteur Nord

Sandrine Marc

Finistère Secteur Sud

Jean-Paul Jaffrès

Des réunions

- D'informations sur les différents cantons à l'initiative du conseil d'administration.
- De préparation et de mise en place d'actions spécifiques.
- Des présidents et viceprésidents cantonaux.
- Des employeurs.
- > Des salariés.

Des formations

Forel : une formation au rôle de délégué.

Un journal d'information

> Armoric Elus : un journal qui relate les actions mises en place.





délégués par la MSA

Un espace réservé aux délégués sur : www.msa-armorique.fr



Pour aider les élus dans leurs missions, la MSA met à leur disposition un espace dédié contenant :

- l'actualité des actions des élus sur les territoires : ce partage d'expériences est un véritable écho des opérations menées sur les cantons,
- l'actualité de la MSA: les dernières informations sur la réglementation et l'offre de services MSA. Elles sont complétées par des outils de communication permettant aux délégués de répondre aux questions des adhérents,
- les informations utiles : la présentation des membres des différents échelons locaux, espace documentaire et documents pratiques sont à la disposition des élus 24h/24.

"Être délégué à la MSA, c'est s'impliquer et agir sur les territoires, faire entendre la voix de nos adhérents et participer à une protection sociale responsable et solidaire."

> N'hésitez pas à contacter votre MSA au 02 98 85 79 79

MSA d'Armorique

Siège social : 3 rue Hervé de Guébriant - 29412 Landerneau Cedex Adresse postale : 12 rue de Paimpont - 22025 Saint-Brieuc Cedex 1

